



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint à la coordinatrice de la mission interrégionale de lutte contre la radicalisation violente (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, siège.

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1182923

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI: 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
18 bis, rue de Châtillon CS 23131
35031 Rennes Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité de la coordinatrice interrégionale de Lutte contre la Radicalisation Violente, le titulaire du poste assiste la coordinatrice dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de Lutte contre la Radicalisation Violente et contribue à l'accompagnement des services déconcentrés dans la mise en œuvre des mesures des plans de prévention et de Lutte contre la Radicalisation Violente. Ainsi, l'Adjoint :

- Participe à la mise en œuvre et la coordination de la stratégie pénitentiaire de lutte contre la radicalisation violente sur le territoire ainsi qu'à l'accompagnement et au soutien techniques des services déconcentrés sur la thématique.
- Assure le suivi de l'ensemble des dispositifs liés à prise en charge et la prévention de la radicalisation violente, en lien avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire (MLRV), sur le ressort de l'Interrégion et participe à la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du plan national de prévention de la radicalisation en Milieu Fermé et en Milieu Ouvert
- Veille au bon fonctionnement des 2 Quartiers de Prise en charge de la Radicalisation de l'Interrégion ;
- Participe au pilotage des psychologues et éducateurs MLRV, en lien avec le binôme de coordination, et des médiateurs du fait religieux tout en contribuant à l'animation du réseau des référents radicalisation violente
- Participe à l'évaluation des besoins et à la définition du plan de formation en lien avec l'Unité Recrutement Formation et Qualifications et contribue à la gestion et au suivi budgétaire en lien avec le Département du Budget et des Finances ;

Nombre d'agents à encadrer

A 1 B 1 C 1 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): ordinateur portable, téléphone portable professionnel, véhicules de service.

Les activités du service

La Mission Interrégionale de Lutte contre la Radicalisation Violente est directement placée sous l'autorité de la Directrice Interrégionale Adjointe. Elle est par ailleurs en lien constant avec la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Le suivi des personnes radicalisées est assuré au niveau interrégional par la Coordination Mission Interrégionale de Lutte contre la Radicalisation Violente. Dans le cadre de ses missions :

- Elle met en œuvre et coordonne la stratégie pénitentiaire de lutte contre la radicalisation violente sur le territoire : elle veille à ce que les objectifs et orientations en matière d'évaluation et de prise en charge de ce public spécifique soient bien compris et appliqués dans les établissements pénitentiaires et Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- Elle contribue au suivi des situations individuelles au niveau interrégional notamment dans le cadre des commissions interrégionales de prévention de la radicalisation violente pour les orientations en QER ou en QPR, au suivi des CPU et CPU radicalisation violente et à l'examen des sortants.
- Elle assure un soutien technique aux services et établissements sur la thématique de la radicalisation ;
- Elle évalue les besoins et définit un plan en matière de formation des professionnels ;
- Elle assure le pilotage des psychologues MLRV, des éducateurs MLRV et des médiateurs du fait religieux placés sous son autorité ;
- Elle met en place un suivi des situations individuelles au niveau interrégional notamment dans le cadre des commissions pluridisciplinaires interrégionales pour les orientations en QER ou en QPR, du suivi des CPU et CPI radicalisation violente et de l'examen des sortants ;
- Elle veille au bon fonctionnement des quartiers spécifiques en matière de radicalisation (QPR)

Les membres de la coordination assurent de nombreux déplacements sur le territoire.

Composition et effectifs du service : la Mission Interrégionale de Lutte contre la Radicalisation Violente est composée d'une Coordinatrice, d'un Adjoint à la Coordinatrice, d'un binôme de coordination (éducatrice spécialisée et psychologue) et d'un Adjoint Administratif.

Votre hiérarchie : la coordinatrice MLRV

Vos interlocuteurs métiers

Tous les services de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires, la Coordinatrice MLRV.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques et politiques interministérielles	Organisation
Management	Conduite d'équipe
Cadre institutionnel	Animation de temps collectifs
Savoir-être	Travail en équipe
Qualités relationnelles et de communication	Qualités rédactionnelles
Capacités d'adaptation	
Forte réactivité	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Une expérience en quartier spécifique est appréciée

Offres de formation associées à votre prise de poste : /

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : nombreux déplacements sur le territoire de l'Interrégion

Restauration : salle de pause + restaurant inter administratif à proximité (hors locaux)

Accessibilité en transport / Parking : parking, gares ferroviaire et routière, lignes de métro et bus

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Leïla MEDJELET	02 57 87 28 70	
Coordinatrice de la Mission Interrégionale de Lutte Contre la Radicalisation Violente	07 71 35 15 02 Leila.Medjelet@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Eure

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1166889

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Val-de-Reuil
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Eure
8 Ter rue de la Rochette
27000 Evreux

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 13 B C 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...

Sous l'autorité du garde des sceaux, Ministre de la Justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la Direction de l'Administration Pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues. Outre l'Administration Centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation constituent les Services Déconcentrés, répartis en dix Directions Interrégionales.

Composition et effectifs du service

- Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation : 1
- Encadrement : 3 + 1 contractuelle
- Personnels d'insertion et de probation : 38 titulaires, 3 stagiaires et 2 contractuelles
- Personnels administratifs : 9 titulaires et 3 contractuelles
- Autres : 1 psychologue, 1 Référent Territorial Travaux d'Intérêt Général, 1 réserviste, 1 apprentie, 1 service civique.

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, la Direction Interrégionale de Rennes.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint au Directeur Fonctionnel, Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause, restaurant administratif à proximité (hors locaux)

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux agents

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Karine MARIÉ,	02 32 62 15 56	
Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Karine.Marie@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>  <https://lajusticerecruite.fr/>  <https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Finistère

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1166878

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-1	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Finistère
10 B rue de Kervezennec
29200 Brest

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 35 B C 5 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 1 Directrice Fonctionnelle Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- 3 Chefs d'antenne
- 2 Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- 36 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 1 Secrétaire Administrative
- 4 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, la Direction Interrégionale de Rennes.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint au Directeur Fonctionnel, Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause, restaurant administratif à proximité (hors locaux)

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux agents

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Emmanuelle CALMON	06 70 61 13 05	
Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Emmanuelle.Calmon@justice.fr	
Madame Cécile GALLIGANI	02 21 09 51 51 / 06 20 66 42 10	
Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Cecile.Galligani@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>



<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Loire-Atlantique

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023
Date de fin de publication : 11/05/2023
N° de poste : 2023-1168905

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Loire-Atlantique
1 avenue des Lions
44800 Saint-Herblain

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ;
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert) ;
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur ;
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs ;
- Il évalue les agents placés sous son autorité ;
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte ;
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant.

Nombre d'agents à encadrer

A 51 B 3 C 6 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, Travail d'Intérêt Général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- L'Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Une Cheffe d'Antenne
- 3 Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et une Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Partenariat
- 48 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Secrétaires Administratives
- 6 Adjoints Administratifs
- Une Attachée Administrative d'État
- 2 Assistantes de Service Social
- Une Psychologue

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'Adjointe au Directeur, la Cheffe d'Antenne.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, la Direction Interrégionale de Rennes.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint au Directeur Fonctionnel, Directeur Fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : à voir avec l'établissement.

Accessibilité en transport / Parking : à voir avec l'établissement.

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Daniel RAVENEY, Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 72 65 79 20 Daniel.Raveney@justice.fr
Madame Fabienne GAILLARD, Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 72 20 53 00 Fabienne.Gaillard@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>  <https://lajusticerecrute.fr/>  <https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Maine-et-Loire

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1168871

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Angers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Maine-et-Loire

2, square Lafayette

BP 40321

49003 Angers Cedex 01

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 39 B 2 C 8 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- L'Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 38 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Secrétaires Administratives
- 5 Adjoints Administratifs
- 3 Surveillants et Surveillants Brigadiers
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : Salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Patricia GODARD, Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 41 79 57 72 Patricia.Godard@justice.fr
Madame Céline DUGAST, Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 41 79 57 81 Celine.Leguillon@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>  <https://lajusticerecrute.fr/>  <https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Manche

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1168993

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Coutances

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Manche

7 rue Éléonor Daubrée

BP 731

50207 Coutances Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A 34 B 2 C 8 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service

- La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 3 Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 33 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Secrétaire Administratives
- 6 Adjoints Administratifs
- 2 Surveillants et Surveillants Brigadiers
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux personnels

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Delphine FOURNIER	Delphine.Fournier@justice.fr	
Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 57 87 28 03	





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Sarthe

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1173274

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	DFSPIP2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	5 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Sarthe
29 bis, rue Lenoir CS 65504
72055 Le Mans Cedex 2

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Fonctionnel est principalement chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation dans un ou plusieurs départements. Ils peuvent également occuper des emplois de direction au niveau interrégional ou à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire et exercer des fonctions demandant un haut niveau de responsabilité en Administration Centrale. Il exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des fonctionnaires et agents publics affectés dans les services dont ils sont responsables. Il met en œuvre la politique du service définie par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires.

Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des Personnes Placées Sous Main de Justice.

Nombre d'agents à encadrer

A 43 B 2 C 7 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : à voir avec l'établissement.

Les activités du service

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Mettre en œuvre la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département ;
- Organiser et encadrer le service ;
- Procéder à l'évaluation individuelle.

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un service à compétence départementale. Il intervient à la fois en Milieu Ouvert et en Milieu Fermé, auprès des personnes détenues (prévenues ou condamnées) et sur saisine des autorités judiciaires pour les mesures alternatives aux poursuites, présentenciennes ou postsentenciennes.

Sous l'autorité du garde des sceaux, Ministre de la Justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la Direction de l'Administration Pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales. Elle contribue également à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, mais aussi à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Composition et effectifs du service

- Le Directeur Fonctionnel
- L'Adjoint au Directeur Fonctionnel
- 3 Directeurs/Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 36 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Secrétaires Administratifs
- 5 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social
- 1 Psychologue
- 2 Personnels de Surveillance

Votre hiérarchie : la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, les services de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Sans objet

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : à voir avec l'établissement

Accessibilité en transport / Parking : à voir avec l'établissement

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Marie-Line HANICOT	02 56 01 66 93	
Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes	Marie-Line.Hanicot@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Maritime

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1169013

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-1	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : antennes de Rouen
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Maritime
55 avenue de l'amiral Cécille
76100 Rouen

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 35 B C 5 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 76, antenne de Rouen a ainsi en charge, au 01/03/2022, une file active de 2255 personnes placées sous-main de justice, dont 534 personnes détenues hébergées.

Composition et effectifs du service

- Le Chef d'antenne
- 2 Directeurs/Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 35 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 4 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
	Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint Directeur fonctionnel, Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de repas/cuisine, accès au Mess de la Maison d'Arrêt de Rouen

Accessibilité en transport / Parking : accès par transports en commun, pas de parking

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	
Madame Isabelle LARROQUE Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Isabelle.Larroque@justice.fr 06 85 83 92 19
Madame Murielle TOUMINET Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Murielle.Touminet@justice.fr 02 32 81 41 75 / 06.88.17.06.41
	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr>





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Maritime

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste : 2023-1173191

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : 0 points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Rouen
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Maritime
55 avenue de l'amiral Cécille
76100 Rouen

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 35 B C 4 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 76, antenne de Rouen a ainsi en charge, au 01/03/2022, une file active de 2255 personnes placées sous-main de justice, dont 534 personnes détenues hébergées.

Composition et effectifs du service

- Le Chef d'antenne
- 2 Directeurs/Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 35 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 4 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : le Chef d'antenne, par délégation de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint au Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de repas/cuisine, accès au Mess de la Maison d'Arrêt de Rouen

Accessibilité en transport / Parking : accès par transports en commun, pas de parking

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	
Madame Isabelle LARROQUE Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Isabelle.Larroque@justice.fr 06 85 83 92 19
Madame Murielle TOUMINET Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Murielle.Touminet@justice.fr 02 32 81 41 75 / 06.88.17.06.41
	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>